CAISSE D'ACTIONS SOCIALES DU PERSONNEL DES INDUSTRIES ELECTRIQUE ET GAZIERE **DE SEINE ET MARNE**

COMPTE RENDU - RELEVE DE DECISIONS N° 06/24 **DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MERCREDI 2 JUILLET 2024**



ORDRE DU JOUR

- 1. Validation du relevé de décisions du CA du 21 mai 2024
- 2. Validation du relevé de décisions du CA Extraordinaire du 12 juin 2024
- 3. Point CMCAS
- 4. Nomination du Bureau Electoral des Elections SLVie du 21 novembre 2024
- 5. Point activités
- 6. Questions diverses.

ÉTAIENT PRÉSENTS

CGT: Jean-Louis LEFRANÇOIS (Président), Jean-Claude FRANCOIS (1er Vice-Président), Gilles RIVIERE (Vice-Président), Antoine MARINO (Trésorier Général adjoint), Céline MILLOT (Trésorière Générale), Pascal COTTIN, Romuald CHEVALLIER, Paul LUCAS, William RUDEREAU, Aziz MOUSSA.

CFDT: Valérie FOUQUET, Laurent BARTHEL.

FO: Frédéric DORLEAC.

EXCUSÉS

CGT : Philippe BECHU (Secrétaire Général adjoint), Danielle CAVILLON, Laurent BOURSEAU.

CFDT: Catherine LE MENN, Jean-Louis LY, Florian BARATTE

CFE/CGC: Sophie CASTANET, Gabriel FERREIRA, David MOSIMANN

En ouverture de séance, le Président de la CMCAS présente Aziz MOUSSA, nouveau au sein du Conseil d'Administration, de la délégation CGT, de la SLV05 à MITRY MORY.

Valérie FOUQUET, Laurent BARTHEL et Frédéric DORLEAC se présentent à lui.

1- Validation du relevé de décisions du CA du 21 mai 2024

Le Président demande s'il y a des remarques.

Laurent BARTHEL soumet une erreur sur une phrase qui stipule qu'il n'était pas présent au Conseil d'Administration du 12 mars 2024 alors qu'il était bien présent ; le Président prend note, la phrase sera modifiée en conséquence.

Il n'y a plus de remarque sur ce point, le Conseil passe au vote.

DÉLIBERATION N°2024 – 42-07-02

Le Conseil d'Administration, lors de sa séance du **2 juillet 2024**, valide à l'unanimité des présents le relevé de décisions du Conseil d'Administration du 21 mai 2024.

■ **POUR:** 10 CGT, 2 CFDT, 1 FO.

2- Validation du relevé de décisions du CA Extraordinaire du 12 juin 2024

Le Président demande s'il y a des remarques.

Valérie FOUQUET et Laurent BARTHEL soulignent qu'ils auraient souhaité que figure sur le relevé de décisions du 12 juin 2024, une ligne sur le fait que, malgré le fait qu'ils aient voté pour la rédaction d'un courrier aux Directions le 21 mai, ils auraient souhaité que le contenu en soit discuté lors du Conseil d'Administration suivant. Le Président rappelle que le contenu leur a été soumis avant envoi, par mail le 6 juin, pour approbation. Pour des raisons d'urgence, concernant les RPS notamment, il était bien stipulé sur le mail de soumettre les remarques éventuelles rapidement pour pouvoir envoyer le courrier au plus vite.

Il n'y a plus de remarque sur ce point, le Conseil passe au vote.

DÉLIBERATION N°2024 – 43-07-02

Le Conseil d'Administration, lors de sa séance du **2 juillet 2024**, valide à l'unanimité des présents le relevé de décisions du Conseil d'Administration du 12 juin 2024.

■ **POUR**: 10 CGT, 2 CFDT, 1 FO.

Frédéric DORLEAC demande s'il est prévu des conséquences concernant les absences non excusées ou trop systématiques des administrateurs qui ne se présentent pas aux Conseils. Le Président confirme qu'il est souhaitable en effet de justifier les absences, par respect pour les camarades et surtout pour ceux qu'ils représentent, notamment si elles sont fréquentes et propose que la délégation FO soumette un courrier de rappel à ce sujet s'il le souhaite.

3- Points CMCAS

Le Chef de Service fait un point sur les absences ; toujours 5 arrêts maladie :

- Un assistant au service Santé Sanitaire et Sociale en arrêt jusqu'au 19 juillet
- La chargée de Communication en arrêt jusqu'au 30 septembre
- L'assistante du service Activités est en arrêt jusqu'au 26 juillet
- La secrétaire des Elus a demandé à réintégrer son unité, la date est au 10 septembre
- Une TAC est en arrêt jusqu'au 3 juillet.

Au mois de juillet, nous avons 4 intérimaires.

Pour rappel, la technicienne trésorerie-comptabilité est passée au niveau d'assistante depuis le 1^{er} juillet.

Point sur les présences au mois de juillet :

- Le Chef de Service
- Une assistante au service Activités
- La responsable TAC au service Accueil
- Un administratif au service Santé Sanitaire et Sociale (à son retour de congés le 15 juillet)
- Et 4 intérimaires (2 TAC, 1 au service Activités, 1 secrétaire des Elus).

Point sur les présences au mois d'août :

- L'assistante trésorerie-comptabilité
- Un administratif au service Santé Sanitaire et Sociale
- Une TAC (en mi-temps thérapeutique)
- Et 4 intérimaires (2 TAC, 1 au service Activités, 1 secrétaire des Elus).

Avec un point d'interrogation sur des personnes en arrêt qui pourraient revenir.

Frédéric DORLEAC demande si malgré toutes ces absences, il n'y a pas trop de retard dans les missions. Le Chef de Service confirme que tout le retard a été rattrapé, grâce à la bonne gestion des agents entre eux, la participation aussi de Sonia RODON (correspondante SLVie) sur les aides au service Social, et des intérimaires qui s'intègrent bien.

4- Nomination du Bureau Electoral des élections SLVie du 21/11/2024

L'idée était de mettre le Bureau Electoral en place, le Président demande la liste des noms par délégation (au moins deux personnes) :

Pour la délégation CFDT Valérie FOUQUET soumet :

- 1. Catherine LE MENN
- 2. Laurent BARTHEL (suppléant)

Pour la délégation FO Frédéric DORLEAC soumet :

- 1. Frédéric DORLEAC
- 2. Il cherche un suppléant

Pour la délégation CGT le Président soumet :

- 1. Pascal COTTIN
- 2. Romuald CHEVALLIER
- 3. Céline MILLOT
- 4. Lui-même, Jean-louis LEFRANCOIS

Pour la CFE/CGC (absente) nous attendons un retour.

Pascal COTTIN propose de tenir la première réunion pour l'organisation des élections le **10 septembre**, jour de la réunion du prochain Bureau, ce qui permettra de vérifier et rendre les listes électorales par SLV et pouvoir remettre les bons à tirer pour faire le matériel de vote.

La seconde date à retenir est le lundi **21 octobre** pour la mise sous enveloppe du matériel de vote par correspondance, toute la journée, car il y aura autour de 6800 électeurs.

Pascal COTTIN propose que ces éléments soient rappelés (clôture des listes) sur la convocation du Bureau le 10 septembre. Il rappelle aussi qu'il ne faut pas oublier la profession de foi pour le 21 octobre, en nombre d'exemplaires suffisant pour le joindre dans les enveloppes. On proposera également une notice d''accompagnement du matériel de vote par correspondance, qui sera soumise lors de la réunion du bureau.

Pascal COTTIN précise que les employeurs n'ont pas tous répondu. D'après les chiffres de la CNIEG à fin 2023, il y avait 3200 actifs sur la Seine et Marne, 3000 pensionnés de droit direct, 800 de droit indirect, soit un contingent de votants d'environ 6800. Pour les pensionnés, la CMCAS peut en dresser la liste à travers les listings de la CNIEG, par contre pour les actifs il faut consolider les listes avec les employeurs. La délégation CGT propose de renvoyer un courrier (ANNEXE 1) au SGE des IEG pour leur demander que les employeurs puissent nous fournir la liste de tous les salariés sur le territoire du 77 (courrier à envoyer après le 3, date de session du Comité de Coordination qui devrait valider les modifications de notre règlement particulier).

Dès que nous obtiendrons les listes, nous les communiquerons à l'ensemble des participants lors de la réunion le 10 septembre.

La date limite pour présenter ces listes est fixée au **24 septembre**.

5- Point Activités

Voir tableau récapitulatif ci-après.

Commission Santé Solidarité

Pascal COTTIN prend la parole.

• Le séjour solidaire des plus de 75 ans est en cours. Nous avons eu le retour de quasiment tous les devis. 40 personnes sont prévues. Trois activités sont proposées : visite d'un jardin botanique à Talmont, promenade en mer, visite de l'aquarium. L'organisation du séjour sera plutôt orientée : quartier libre le matin et activités l'après- midi. Le flyer va partir. Le prix de revient est établi ce qui permet d'envoyer le tableau du montant de participation. La date limite est fixée au 15 septembre. Départ de BOIS LE ROI et de CROISSY BEAUBOURG.

Commission Arts, Loisirs et Sports

Antoine MARINO prend la parole.

Rien de nouveau à signaler sur les activités Pêche et Peinture.

- **Soirée festive** : la Commission est en train de regrouper les derniers devis (paella, animation avec château gonflable pour les enfants, un magicien).
- **Sylvo-thérapie**: il n'y a qu'un inscrit pour l'instant, l'activité reste ouverte jusqu'au 14 juillet maximum. Un mail a été reçu par les délégations avec une remarque comme quoi cela pourrait s'apparenter à une activité de type sectaire (médecine non conventionnelle).
- Soirée karting: le tract est en cours. L'activité est prévue le 4 octobre; forclusion le 7 septembre.
- Loto: prévu le 20 octobre. Concernant les lots, les voyagistes par lesquelles nous sommes passés pour les voyages, nous ont offert deux lots qui vont être proposés pour le loto, une SMARTBOX d'une valeur de 600 € et un voyage à LONDRES 2 JOURS d'une valeur de 480 €. Le tract va bientôt sortir, courant juillet.
- Week end en Normandie : prévu du 25 au 27 octobre, 6 demandes pour l'instant ; forclusion prévue le 15 juillet.
- Exposition peinture : elle est bien lancée et aura lieu du 22 au 24 novembre. Paul LUCAS demande si les exposants doivent donner une participation. Valérie FOUQUET confirme, c'est comme un droit d'entrée de 10 € environ. Le Président précise qu'il faut établir une convention qui sera signée avec les exposants et qui fixe le prix.
- **Réveillon** : les appels d'offres sont lancés, Antoine MARINO les transmettra par mail dès réception.
- Billetterie : rien à signaler de particulier.

Commission Pensionnés

Gilles RIVIERE prend la parole.

- La nouba : prévue le 17 octobre. Déjà 23 inscrits en une semaine!
- Journée parisienne : prévue le 24 septembre. Pour l'instant on a 33 inscrits sur 50.
- Repas des pensionnés : prévu le 14 novembre, tous les appels d'offre ont été envoyés.

Commission Jeunesse

Romuald CHEVALLIER prend la parole.

- Journée NIGLOLAND : reportée.
- Fort Boyard : sera programmé vers septembre ou octobre en fonction des devis
- Livres d'été: ils ont été distribués dans les SLV et sont en cours de remises aux agents
- Abonnements CP: seulement 65 demandes de faites sur internet
- Jouets de Noël: fait dans le shopping room, forclusion le 30 aout
- Cadeaux de naissance : 14 en demande, on attend aussi un doudou.

Yanne ARMENGOL

Laurent BARTHEL signale qu'il a eu la remarque d'un agent sur le fait que les abonnements de 6 mois aux livres (BAYARD et MILAN) et les cartes cadeau ne sont plus proposés en choix avec les jouets de Noël (jouet **ou** abonnement **ou** carte cadeau).

Le Président confirme qu'en effet, ce choix était bien proposé l'année dernière. Il suggère de faire la modification sur le site et de communiquer un erratum auprès de nos bénéficiaires, après vérification auprès de BAYARD et MILAN.

Les abonnements sont proposés par tranche d'âge, pour les 0 à 13 ans.

Les cartes cadeau (CULTURA) pour les enfants nés en 2011-2012.

Voyages CMCAS

Le Président remarque que les voyages ont bien été accueillis. Tous les séjours sont complets. La majorité des demandes a pu être acceptée dans la limite des places disponibles.

Antoine MARINO signale que lors des échanges avec un voyagiste, HAVAS, nous lui avions demandé de nous faires des propositions de toutes promotions pour lesquelles il aurait des désistements quelconques, de façon à offrir à nos bénéficiaires des voyages à prix coutant.

Ainsi, il nous propose aujourd'hui un séjour à NEW YORK, le 25 janvier 2025, pour 6 jours 4 nuits pour 999 € (hôtel et petit-déjeuner inclus). Il s'agit d'un manque de 40 personnes sur un contrat signé avec un de leurs clients.

La délégation CGT propose de soumettre cette promotion à nos bénéficiaires, sans participation de la CMCAS. Cela ne rentrera pas dans l'historique voyage. Nous ne faisons que relayer, il y aurait un lien sur notre site internet, qui conduira directement sur le site du voyagiste, et c'est ce dernier qui gérera complétement le séjour.

Le Président propose de passer au vote de cette proposition.

DÉLIBERATION N°2024 – 44-07-02

Le Conseil d'Administration, lors de sa séance du **2 juillet 2024**, valide à l'unanimité des présents de servir de relais pour proposer sur le site CAS77 un séjour organisé par HAVAS, à prix coûtant, suite au désistement de plusieurs personnes sur un contrat passé avec un de ses clients. L'opportunité sera proposée sur le site, mais c'est l'agence HAVAS qui gère la totalité de l'opération directement.

■ **POUR**: 10 CGT, 2 CFDT, 1 FO.

Ci-après le tableau des activités en cours :

ACTIVITES EN COURS

MMISSION S	SANTE SO	LIDARITE		
Dates	Places disponibles	Forclusion	Demandes	Participants
29/09 au 6/10/2024	40	15/09/24		
ISSION ART	S. LOISIRS	S ET SPO	RTS	
Dates	Places	Forclusion	Demandes	Participants
01/03/24			33	33
01/01/24	30			22
20/09/24	150	31/08/24	en cours	
22/09/24	20	14/07/24	1	
04/10/24	90	07/09/24	en cours	
20/10/24	300		en cours	
25 au 27/10/2024	40	15/07/24	6	1
22/11 AU 24/11/2024	100	30/09/24	en cours	
31/12/24	150	30/09/24	en cours	
BIL Dates	Places	Forclusion	Demandes	Participants
20/02/24	•		1.1	
28/03/24	21		4	
Date limite 25/02/2025	700		145	
COMMISSIO	ON PENSIO	NNFS		
Dates	disponibles	Forclusion	Demandes	Participants
17/10/24	100	15/09/24	23	
24/09/24		31/08/24	33	
14/11/24	300			
COMMISS	ION JEUNE	SSF		
Dates	Places disponibles	Forclusion	Demandes	Participants
01/10/24	50	REPORTE		
_				
01/06/24			849	
01/09/24			65	
01/12/24		30/08/24	277	
01/01/24			14	
VOYAC	SES CMCA	S		
01/10/24	100		107	100
	100	1		
	50	31/05/24	79	J 51
01/01/24	50 50	1	79 66	51 50
	50 50 50	31/05/24	79 66 57	51 50 51
	Dates 29/09 au 6/10/2024 ISSION ART Dates 01/03/24 01/01/24 20/09/24 22/09/24 22/09/24 22/11 AU 24/11/2024 31/12/24 Dates 28/03/24 pas de date limite 28/03/24 Date limite 25/02/2025 COMMISSIO AC Dates 17/10/24 24/09/24 14/11/24 COMMISSIO AC Dates	Dates	Dates	Dates

6- Questions diverses

Céline MILLOT sur proposition de la délégation CGT demande l'ouverture des activités locales, hors séjours et voyages, aux intérimaires travaillant actuellement à la CMCAS77.

Valérie trouve ça bien, logique vu l'implication des intérimaires, dans la mesure où les missions sont suffisamment longues pour correspondre à l'activité en question.

Le Président ainsi qu'Antoine MARINO se souviennent d'avoir voté, il y a quelques années, une délibération en ce sens.

Le Président soumet la proposition au vote.

DÉLIBERATION N°2024 – 45-07-02

Sur proposition de la délégation CGT, le Conseil d'Administration, lors de sa séance du **2 juillet 2024**, approuve à l'unanimité des présents, l'ouverture du droit pour les intérimaires extérieur(e)s, de profiter des activités locales et billetteries, proposées par la CMCAS77, dans le cadre de la durée de leurs missions.

■ **POUR**: 10 CGT, 2 CFDT, 1 FO.

Il n'y a pas d'autres questions.

Le Président lève la séance.

Le prochain rendez-vous est l'Assemblée Générale au 17 septembre 2024